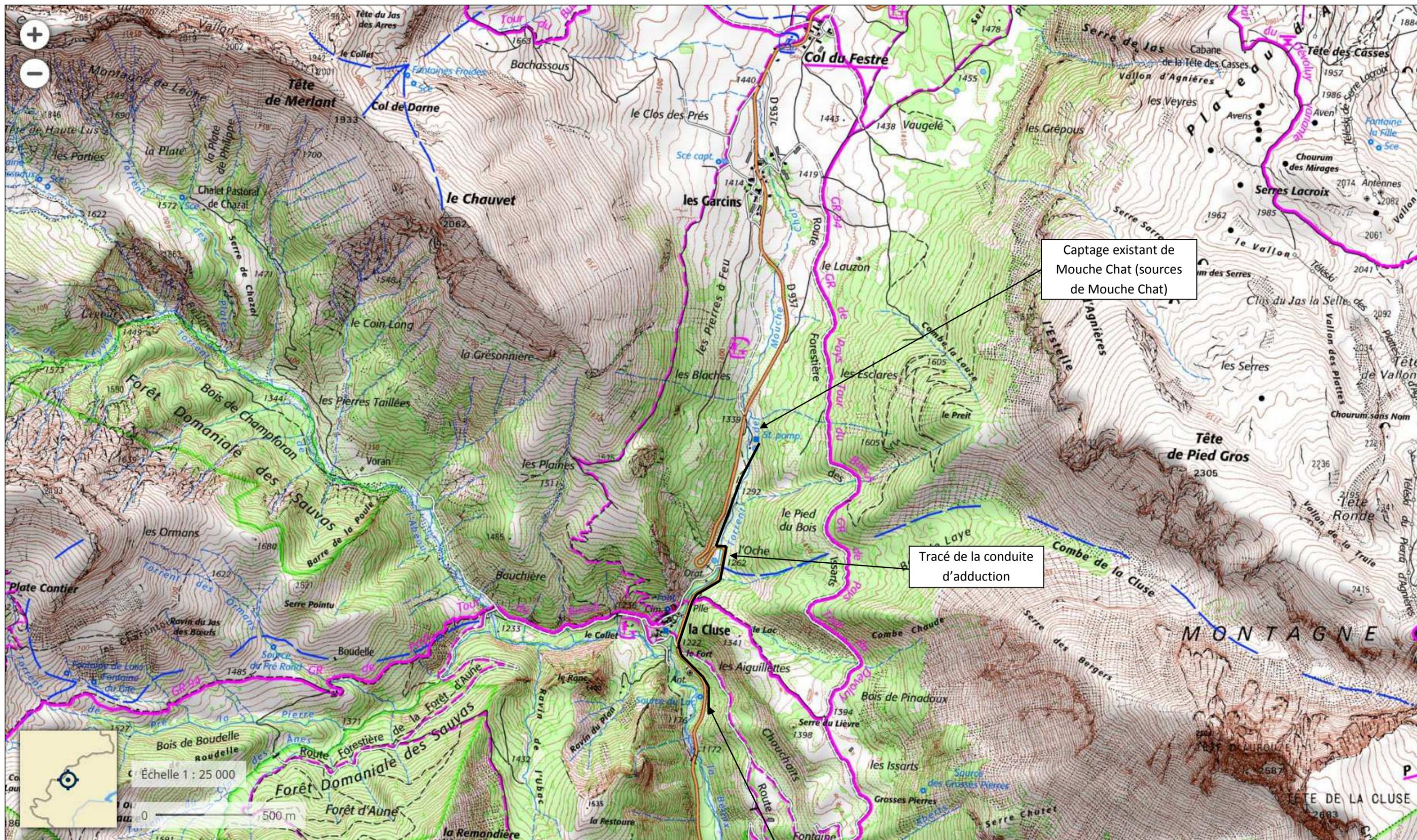


ANNEXE 2 : Plan de situation du projet (source : Géoportail)



Captage existant de Mouche Chat (sources de Mouche Chat)

Tracé de la conduite d'adduction

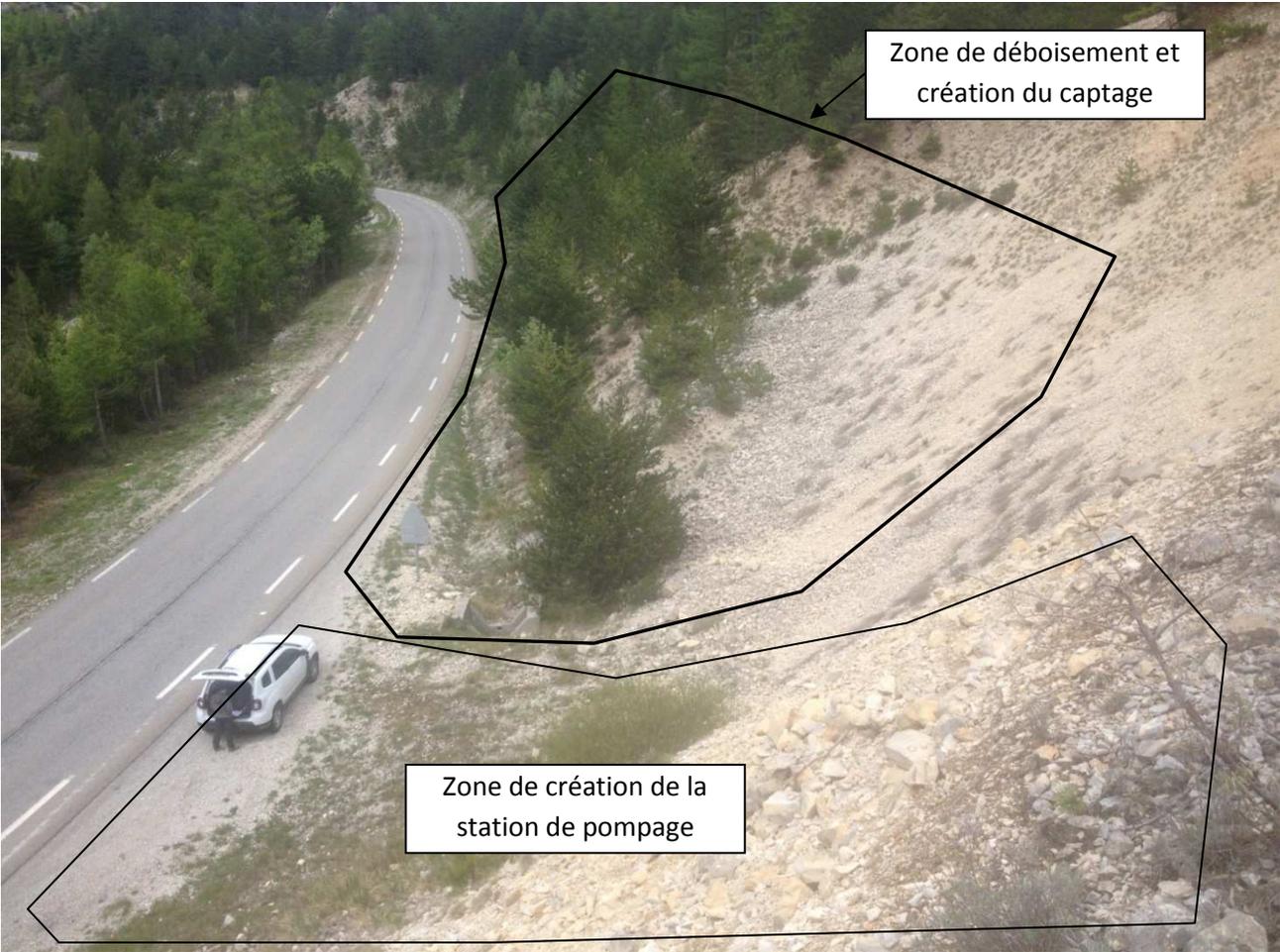
Zone de création du captage et de la station de pompage





Zone de création de la station de pompage

**Prise de vue n°1 (15/05/2018)**



Zone de déboisement et création du captage

Zone de création de la station de pompage

**Prise de vue n°2 (15/05/2018)**



**Prise de vue n°3 (15/05/2018)**



**Prise de vue n°4 (13/09/2017)**



Pose de la canalisation  
dans le fossé de la RD 937

**Prise de vue n°5 (13/09/2017)**



Pose de la canalisation en  
accotement de la RD 937

**Prise de vue n°6 (13/09/2017)**



Pose de la canalisation en  
accotement de la RD 937

Début de la piste  
communale

**Prise de vue n°7 (15/05/2018)**



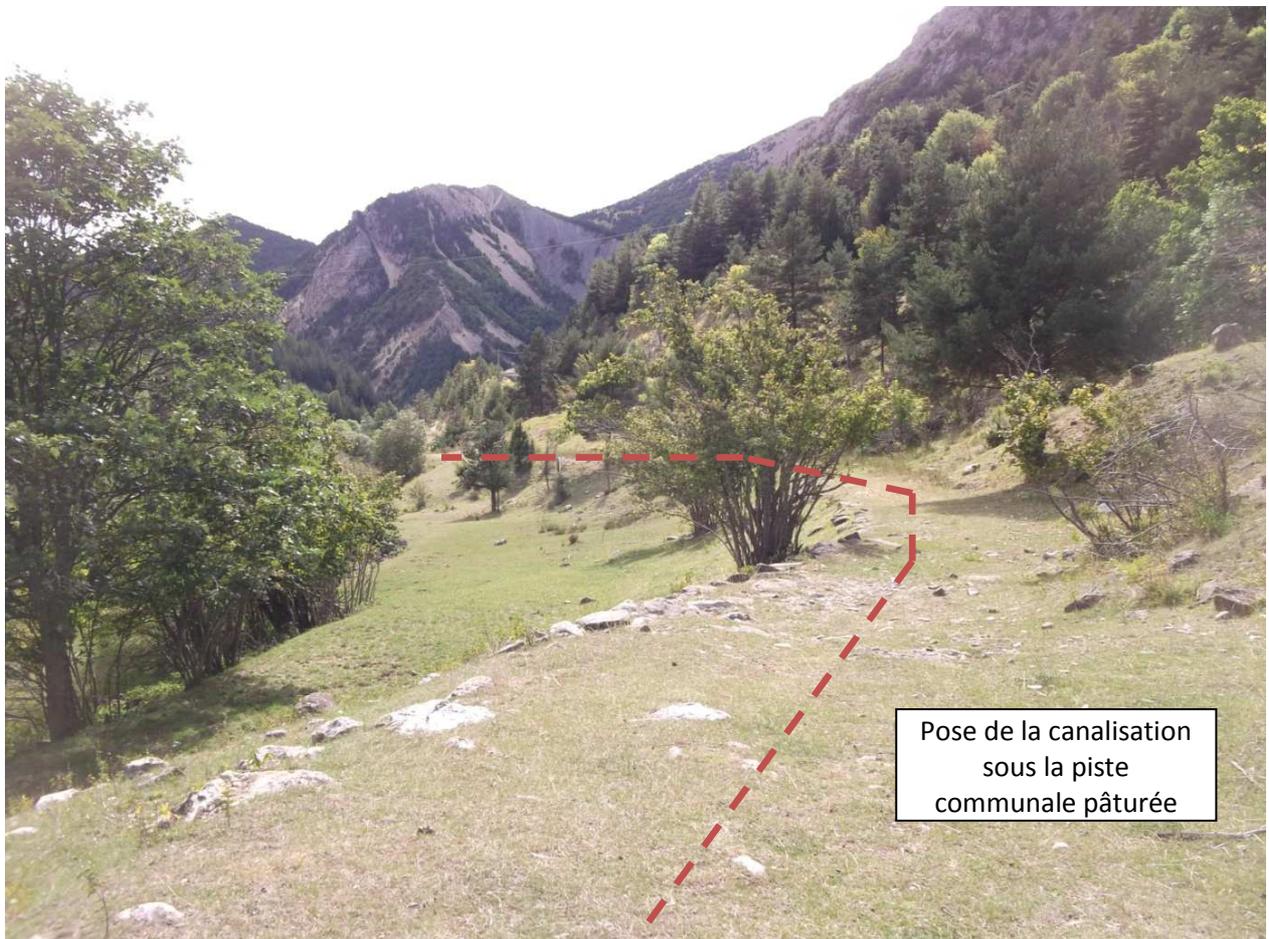
Pose de la canalisation  
sous la piste communale

**Prise de vue n°8 (13/09/2017)**



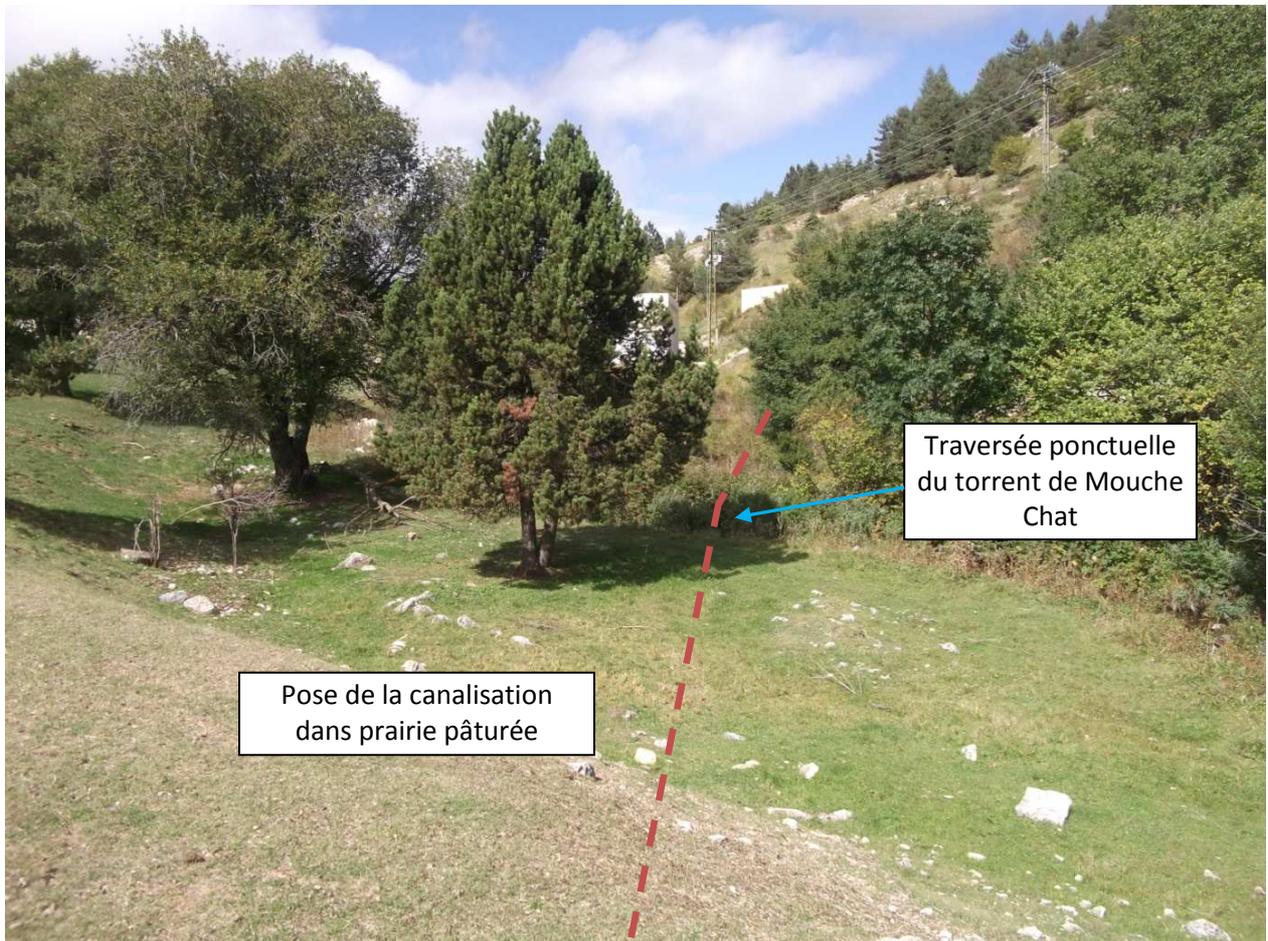
Pose de la canalisation  
sous la piste communale

**Prise de vue n°9 (13/09/2017)**



Pose de la canalisation  
sous la piste  
communale pâturée

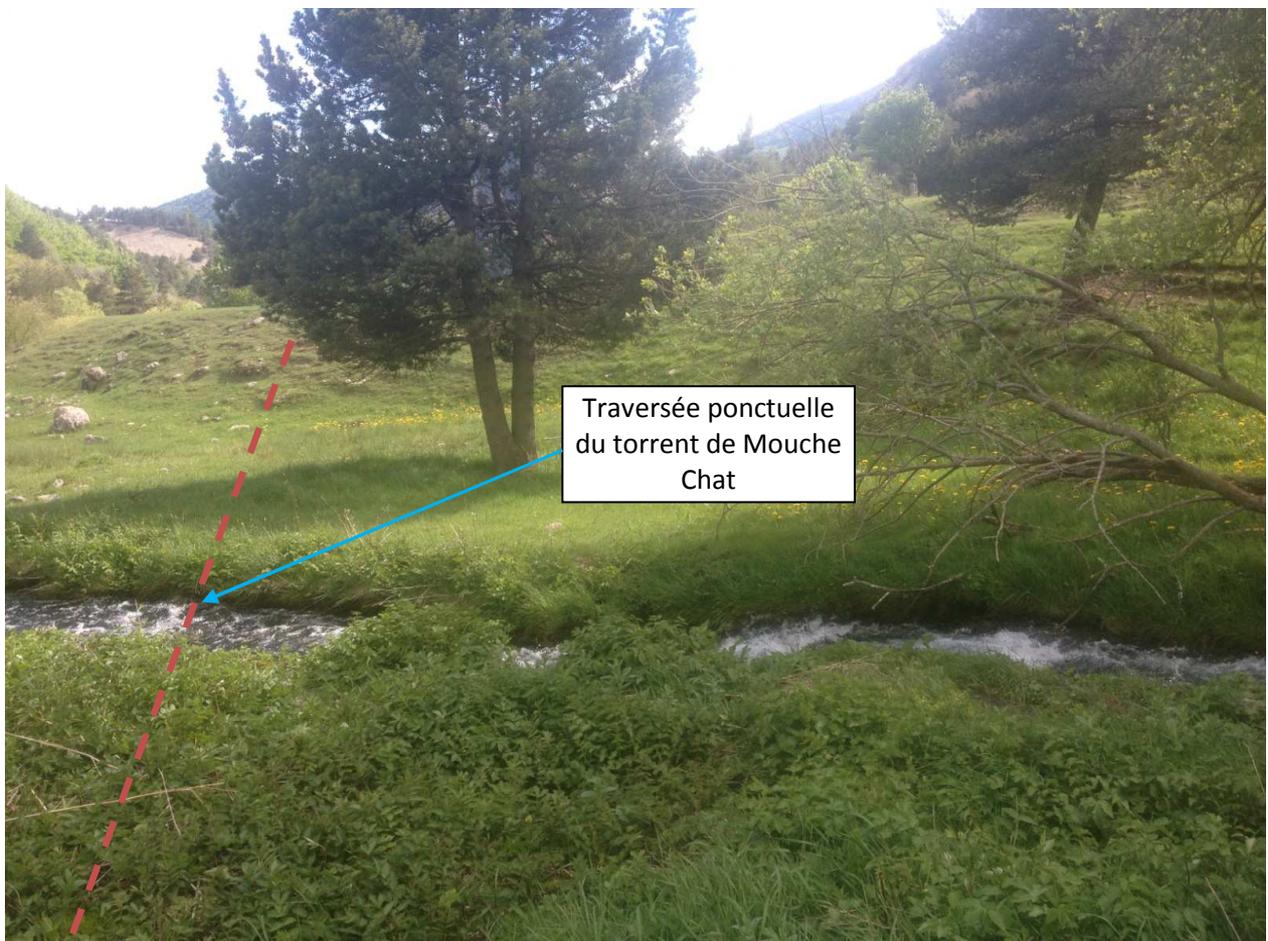
**Prise de vue n°10 (13/09/2017)**



Pose de la canalisation  
dans prairie pâturée

Traversée ponctuelle  
du torrent de Mouche  
Chat

**Prise de vue n°11 (13/09/2017)**



Traversée ponctuelle  
du torrent de Mouche  
Chat

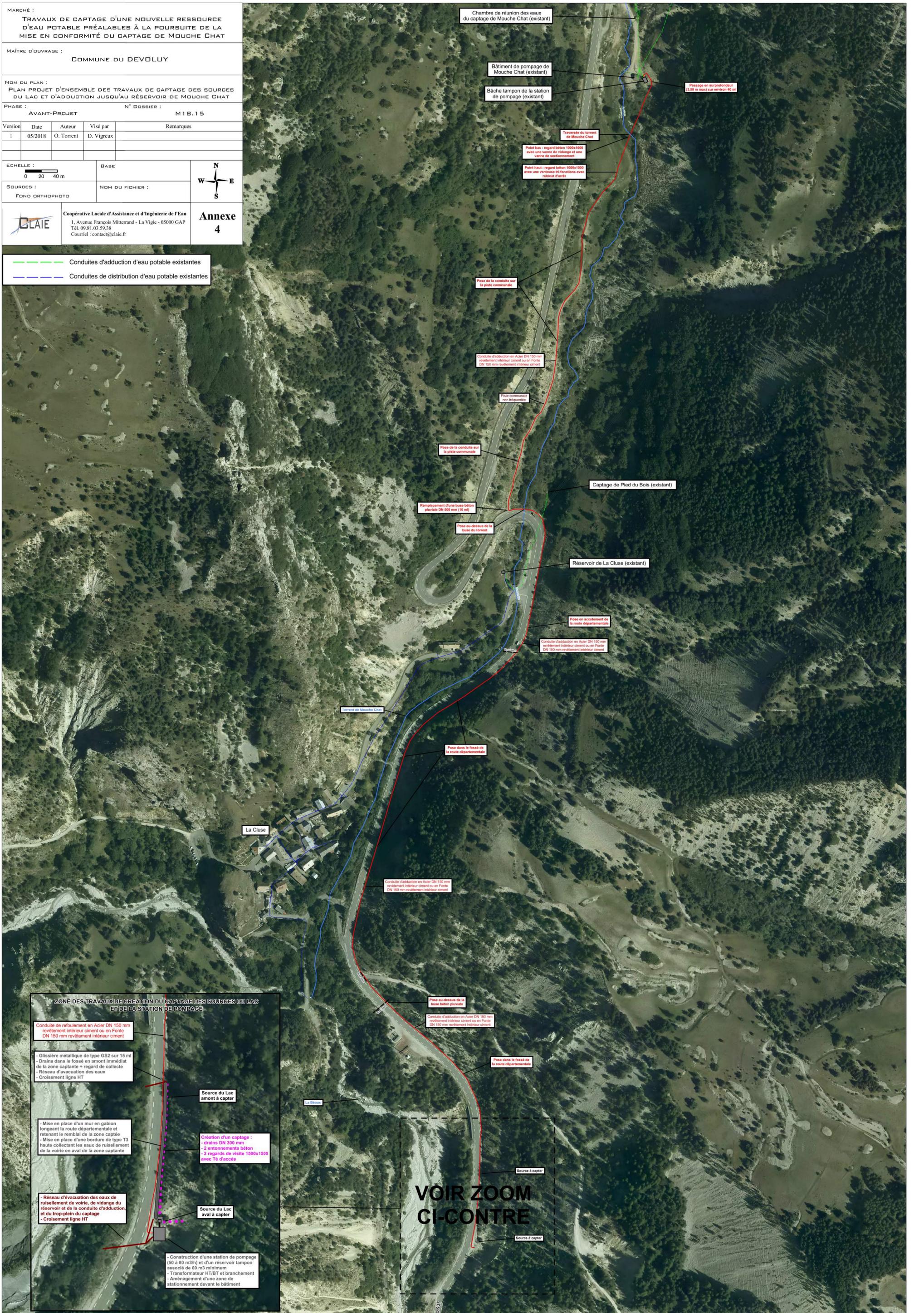
**Prise de vue n°12 (15/05/2018)**



**Prise de vue n°13 (10/2017)**

MARCHÉ :				
TRAVAUX DE CAPTAGE D'UNE NOUVELLE RESSOURCE D'EAU POTABLE PRÉALABLES À LA POURSUITE DE LA MISE EN CONFORMITÉ DU CAPTAGE DE MOUCHE CHAT				
MAÎTRE D'OUVRAGE :				
COMMUNE DU DEVOLUY				
NOM DU PLAN :				
PLAN PROJET D'ENSEMBLE DES TRAVAUX DE CAPTAGE DES SOURCES DU LAC ET D'ADDITION JUSQU'AU RÉSERVOIR DE MOUCHE CHAT				
PHASE :				
AVANT-PROJET				
N° DOSSIER :				
M1B.15				
Version	Date	Auteur	Visé par	Remarques
1	05/2018	O. Torrent	D. Vigreux	
Echelle : 0 20 40 m				
BASE				
SOURCES :				
FOND ORTHOPHOTO				
Coopérative Locale d'Assistance et d'Ingénierie de l'Eau 1, Avenue François Mitterrand - La Vigie - 05000 GAP Tél. 09.81.03.59.38 Courriel : contact@claie.fr				Annexe 4

- Conduites d'adduction d'eau potable existantes
- Conduites de distribution d'eau potable existantes



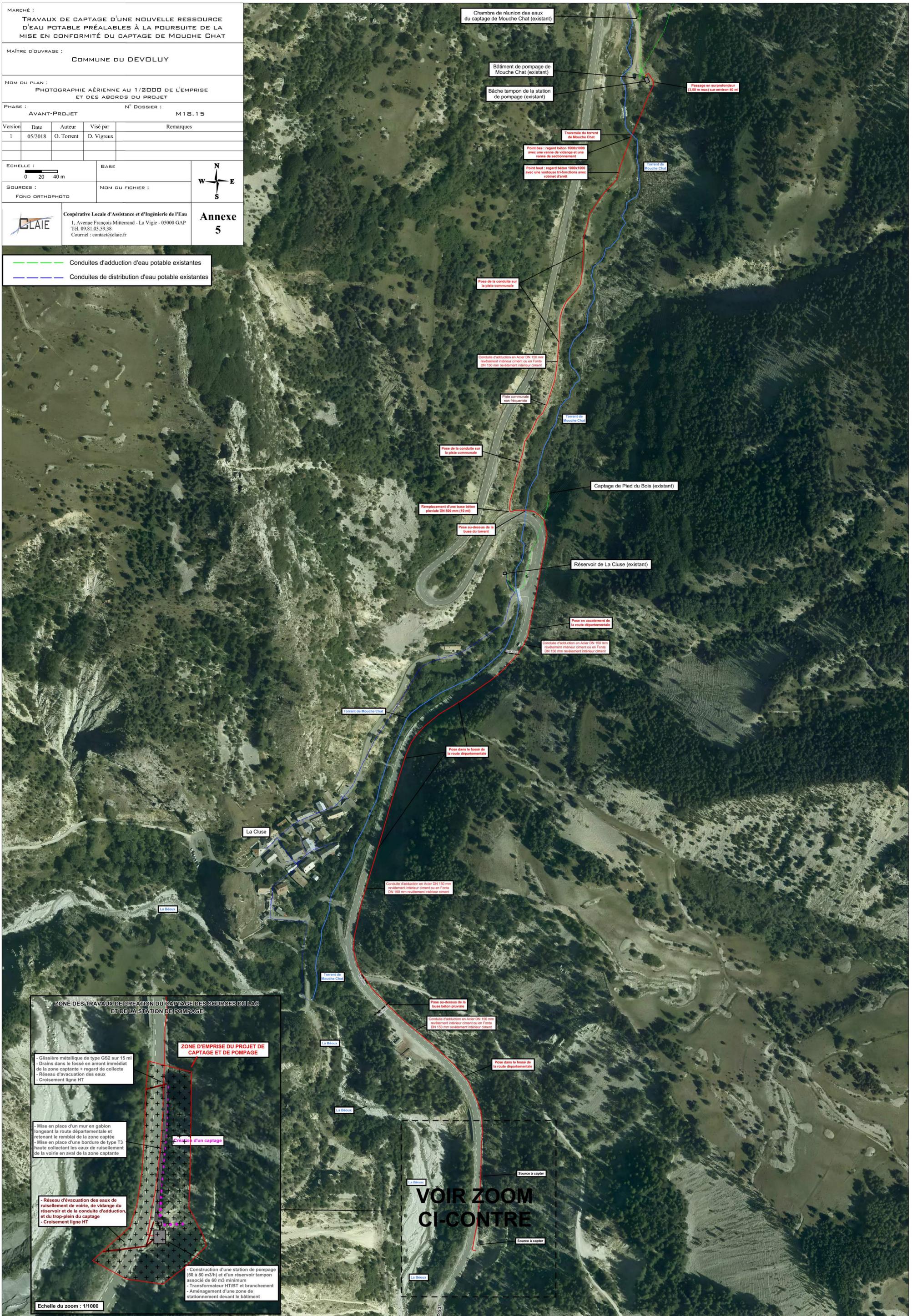
**VOIR ZOOM  
CI-CONTRE**

**ZONE DES TRAVAUX DE CREATION DU CAPTAGE DES SOURCES DU LAC ET DE LA STATION DE POMPAGE**

- Conduite de refoiement en Acier DN 150 mm revêtement intérieur ciment ou en Fonte DN 150 mm revêtement intérieur ciment
- Glissière métallique de type GS2 sur 15 m
  - Drains dans le fossé en amont immédiat de la zone captante + regard de collecte
  - Réseau d'évacuation des eaux
  - Croisement ligne HT
- Source du Lac amont à capter
- Mise en place d'un mur en gabion longeant la route départementale et retenant le remblai de la zone captée
  - Mise en place d'une bordure de type T3 haute collectant les eaux de ruissellement de la voirie en aval de la zone captante
- Réseau d'évacuation des eaux de ruissellement de voirie, de vidange du réservoir et de la conduite d'adduction, et du trop-plein du captage
  - Croisement ligne HT
- Source du Lac aval à capter
- Création d'un captage :
  - drains DN 300 mm
  - 2 entonnements béton
  - 2 regards de visite 1500x1500 avec T6 d'accès
- Source à capter
- Source à capter
- Source à capter
- Construction d'une station de pompage (50 à 80 m<sup>3</sup>/h) et d'un réservoir tampon associé de 50 m<sup>3</sup> minimum
  - Transformateur HT/BT et branchement
  - Aménagement d'une zone de stationnement devant le bâtiment

<b>MARCHÉ :</b> TRAVAUX DE CAPTAGE D'UNE NOUVELLE RESSOURCE D'EAU POTABLE PRÉALABLES À LA POURSUITE DE LA MISE EN CONFORMITÉ DU CAPTAGE DE MOUCHE CHAT				
<b>MAÎTRE D'OUVRAGE :</b> COMMUNE DU DEVOLUY				
<b>NOM DU PLAN :</b> PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE AU 1/2000 DE L'EMPRISE ET DES ABORDS DU PROJET				
<b>PHASE :</b> AVANT-PROJET		<b>N° DOSSIER :</b> M18.15		
<b>Version</b>	<b>Date</b>	<b>Auteur</b>	<b>Visé par</b>	<b>Remarques</b>
1	05/2018	O. Torrent	D. Vigreux	
<b>ECHELLE :</b> 0 20 40 m		<b>BASE :</b>		
<b>SOURCES :</b> FOND ORTHOPHOTO		<b>NOM DU FICHIER :</b>		
		<b>Coopérative Locale d'Assistance et d'Ingénierie de l'Eau</b> 1, Avenue François Mitterrand - La Vigie - 05000 GAP Tél. 09.81.03.59.38 Courriel : contact@claie.fr		<b>Annexe 5</b>

- Conduites d'adduction d'eau potable existantes
- Conduites de distribution d'eau potable existantes



**ZONE DES TRAVAUX DE CREATION DU CAPTAGE DES SOURCES DU LAC ET DE LA STATION DE POMPAGE**

**ZONE D'EMPRISE DU PROJET DE CAPTAGE ET DE POMPAGE**

- Glissière métallique de type GS2 sur 15 m
- Drains dans le fossé en amont immédiat de la zone captante + regard de collecte
- Réseau d'évacuation des eaux
- Croisement ligne HT

**Création d'un captage**

- Mise en place d'un mur en gabion longeant la route départementale et retenant le remblai de la zone captée
- Mise en place d'une bordure de type T3 haute collectant les eaux de ruissellement de la voirie en aval de la zone captante

**Réseau d'évacuation des eaux de ruissellement de voirie, de vidange du réservoir et de la conduite d'adduction, et du trop-plein du captage**

- Réseau d'évacuation des eaux de ruissellement de voirie, de vidange du réservoir et de la conduite d'adduction, et du trop-plein du captage
- Croisement ligne HT

**Construction d'une station de pompage (50 à 80 m<sup>3</sup>/h) et d'un réservoir tampon associé de 60 m<sup>3</sup> minimum**

- Transformateur HT/BT et branchement
- Aménagement d'une zone de stationnement devant le bâtiment

**Echelle du zoom : 1/1000**

**VOIR ZOOM CI-CONTRE**



**ANNEXE 7 : Description des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (se rattachant à la partie 6.4 du formulaire Cerfa)**

Evitements lors du choix d'opportunité :

Une étude préliminaire a permis de comparer différents scénarios pour le captage d'une nouvelle ressource d'eau potable rendu nécessaire par l'abandon du drain gauche du captage existant de Mouche Chat demandé par l'hydrogéologue agréé :

- le scénario de reprise du drain gauche du captage de Mouche Chat n'a pas été retenu car les travaux étaient complexes, risqués (terrassment à forte profondeur, déstabilisation du remblai de la route) et avec un impact environnemental prononcé vis-à-vis du torrent de Mouche Chat (modification du profil du torrent, traversées de torrent avec engins) ;
- le scénario d'utilisation du débit non exploité du captage des Combes avec construction d'une station de pompage impliquait un assèchement en tête de bassin versant du torrent de la Ribière. Ce projet n'a pas été retenu.
- le scénario de captage des sources des Garcins impliquait une forte diminution du débit en tête de bassin versant du torrent de Mouche Chat car ce sont les sources des Garcins qui donnent naissance au torrent. Ce projet impliquait également des contraintes agricoles. Ce projet n'a pas été retenu.

Evitement géographique :

Le volume pompé au niveau du nouveau captage des sources du Lac sera pour compenser l'abandon du drain gauche du captage existant de Mouche Chat.

Cela va permettre une diminution du prélèvement existant aux sources de Mouche Chat situées en tête de bassin versant et donc l'augmentation du débit du torrent de Mouche Chat (en particulier du débit d'étiage).

Les prélèvements d'eau potable seront ainsi répartis en différents points, ce qui permettra une augmentation du débit du torrent de Mouche Chat en tête de bassin versant.

Mesures de réduction des impacts :

- mise en place d'un débit réservé (= non utilisé pour l'eau potable) au plus près possible des nouveaux ouvrages de captage des sources du Lac pour conserver une alimentation en eau permanente du ruisseau naissant des sources du Lac (sources déjà drainées en aval de la route départementale) ;
- les volumes prélevés et pompés au nouveau captage seront limités au besoin, dans l'objectif principal de compenser les volumes perdus par l'abandon du drain gauche du captage existant de Mouche Chat ;
- restitution du débit non utilisé au plus près possible du nouveau captage des sources du Lac ;

- pour la traversée ponctuelle obligatoire du torrent de Mouche Chat pour la pose de la canalisation enterrée d'adduction : la traversée s'effectue à un endroit où le torrent présente une faible largeur (largeur de 1,50 mètre maximum), et l'engin de chantier n'aura pas à traverser le torrent (car l'accès sera possible de part et d'autre du torrent).